

américaine, déclare la rébellion anéantie, rend à tous les habitants de l'Union indistinctement l'exercice de leurs droits civils, supprime la loi du sabre partout où elle avait cours, et rétablit l'*Habeas Corpus*.

Les dernières nouvelles, cependant, indiquent des dispositions plus rassurantes et une attitude plus ferme de la part des autorités américaines vis-à-vis des Féliens. Le général Meade, dont on vante la prudence de modération, vient, dit-on, d'être envoyé par son gouvernement sur la frontière du Maine pour y surveiller les menées féniennes. Un certain nombre de nos régiments sont à la veille d'être rappelés de la frontière. Plus d'un brave s'en reviendra mécontent de n'avoir pas eu l'occasion de se signaler en faisant le coup de fusil contre les farouches disciples d'O'Mahoney ; on avait rêvé une riche moisson de lauriers, et l'on revient porteur d'un simple rameau d'olivier. Nous comprenons ce légitime, ce noble désappointement, nous y applaudissons même ; mais de grâce, noyons-le bien vite dans les félicités sans mélange de la paix, si tant est que la paix nous revienne pour tout de bon.

\* \* \*

Un événement d'une grande importance pour l'Amérique est le rappel des troupes françaises du Mexique. Voici comment le *Moniteur* du 6 avril annonce que devra s'accomplir la promesse de l'Empereur :

“ Par suite des communications échangées entre le maréchal Bazaine et l'empereur Maximilien, l'Empereur a décidé que les troupes françaises évacueront le Mexique en trois détachements. Le premier partira en novembre 1866, le second en mars 1867, et le troisième en novembre 1867. Des négociations ont été engagées entre la France et le Mexique pour substituer aux stipulations financières du traité de Miramar des conditions nouvelles, ayant pour objet d'assurer des garanties à la créance de la France et aux intérêts des Français engagés dans les emprunts mexicains.”

\* \* \*

La politique locale, envisagée au point de vue de la chronique, est, pour le moment, assez dépourvue d'intérêt. Le vent est à la discussion, ce qui n'est point du tout son fait. Notre Parlement est de nouveau prorogé, pour la forme, jusqu'au deux de juin. La nouvelle capitale se demande, avec inquiétude, ce qui peut empêcher nos législateurs d'aller prendre possession de leur nouveau palais, et si les calomnies que l'on a débitées sur son compte ne seraient pas pour quelque chose dans le retard apporté à la convocation des Chambres.